

Surveillance des établissements de crédit, des entreprises d'assurance et des entreprises d'investissement appartenant à un conglomérat financier

2001/0095(COD) - 05/11/2002

La commission a adopté le rapport de M. Alain LIPIETZ (Verts/ALE, F) approuvant la position commune du Conseil sans modification dans le cadre de la deuxième lecture de la procédure de codécision.